



**DATE DE CONVOCATION**  
04 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le **huit septembre** à dix-huit heures trente,  
Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : M. Patrice ESPINOSA (pouvoir de Mme Zineb HEMAIRIA), Monsieur Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER (pouvoir de Mme Marie-Paule FONTAINE), M. Vincent DANCOURT, Mme Nathalie SEGUIN, M. Guy MORELLE, Mme Denise ALLEMAND (pouvoir de Mme Carole CLAUDEL SALOMON), M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSE (pouvoir de M. Marital MATHIRON), Mme Pascale CHERVET, M. Daniel CHETTA, M. Dominique CHOPPIN (pouvoir de Mm Maryline GRANDIOWSKY), Mme Maïté COUBAT, M. Jean-Marc FRELIH (pouvoir de Mme Monique PINGET), M. Simon GEVREY, M. Dominique JANIN, M. André LONCHAMP (suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS), M. Paul MURANO, M. Bernard NAVILLON, M. Martial PARIZOT, M. Emmanuel PONTILLO (pouvoir de M. Jean-Marie FERREUX), M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Jérôme THEVENEAU (pouvoir de M. Olivier GAUTHRON), M. Claude VERDREAU.

Étaient excusés : Mme. Zineb HEMAIRIA (pouvoir à M. Patrice ESPINOSA), M. François BIGEARD, M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), Mme Carole CLAUDEL-SALOMON (pouvoir à Mme Denise ALLEMAND), Mme Marie-Françoise DUPAS (suppléée par M. André LONGCHAMP), M. Jean-Marie FERREUX (pouvoir à M. Emmanuel PONTILLO), Mme Marie-Paule FONTAINE (pouvoir à M. Vincent CROUZIER), Mme Maryline GRANDIOWSKY (pouvoir à M. Dominique CHOPPIN), M. Jean-Luc MAHIEU, M. Martial MATHIRON (pouvoir à Mme Sylvie CHASTRUSSE), Mme Evelyne MONNOT (suppléante de Mme Marie-Paule FONTAINE), Mme Monique PINGET (pouvoir à M. Jean-Marc FRELIH), M. Bernard SOUBEYRAND (suppléant de M. Jean-Luc MAHIEU), Madame Laurence VIENNET (suppléante de M. Jean-Marie FERREUX).

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent CROUZIER, Vice-président délégué aux Finances, aux Personnels et à la Modernisation de l'Administration.

08/09/2020/06

NOMBRE DES MEMBRES	
EN EXERCICE :	36
PRÉSENTS :	26
VOTANTS :	34

### **Objet : Désignation des représentants au Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire que, lors de la séance plénière du 28 août 2020, certaines communes du territoire n'ont pas soumis de candidatures pour représenter le périmètre de leur commune dans certains organismes extérieurs.

Conformément à l'article L. 5211-5-1 du CGCT et au vu l'arrêté préfectoral en date du 20 janvier 2020 portant statuts de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,

Après avoir validé le principe du vote au scrutin public, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité** :

- **DÉSIGNE** onze (11) délégué.es titulaires de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise pour siéger au sein du Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT Dijonnais),
- **DÉSIGNE** onze (11) délégué.es suppléant.es de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise pour siéger au sein du Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT Dijonnais),

Envoyé en préfecture le 24/09/2020

Reçu en préfecture le 24/09/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 021-200000925-20200924-20\_09\_08\_06-DE

## **Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire**

### **Séance du 08 septembre 2020**

#### **LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ**

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - [www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr)

Nom Prénom Titulaire	Nom Prénom Suppléant
Marie-Françoise DUPAS	André LONGCHAMP
Jean-Luc AUCLAIR	Guy MORELLE
Jean-Emmanuel ROLLIN	Martial MATHIRON
Patrice ESPINOSA	Vincent CROUZIER
Vincent DANCOURT	Jean-Marc FRELIH
Jean-Marie FERREUX	Emmanuel PONTILLO
Claude VERDREAU	Jean-Pierre COLOMBERT
Marie-Paule FONTAINE	Daniel CHETTA
Dominique CHOPPIN	Paul MURANO
Gille BRACHOTTE	Dominique JANIN
Simon GEVREY	Bernard NAVILLON

- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme,  
Fait à GENLIS, le 21 septembre 2020

**Patrice ESPINOSA**

Président de la Communauté de Communes de la  
Plaine Dijonnaise,  
Maire d'IZIER

**LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ**

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - [www.plainedijonnaise.fr](http://www.plainedijonnaise.fr)